



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Utilité des tests salivaires dans les écoles

Question écrite n° 40223

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le coût et l'utilité des tests salivaires dans les écoles. Pour faire face à la montée épidémique et pour maintenir au mieux les cours en présentiel, le Gouvernement a décidé, en février 2021, de mettre en place des tests salivaires pour les élèves. Les objectifs gouvernementaux étaient alors fixés à 300 000 tests par semaine. Néanmoins, cet objectif n'a jamais été atteint en raison du manque de tests, du faible ciblage et du manque de régularité. Il interroge donc le Gouvernement sur la réelle efficacité de dépistage par rapport à l'investissement consacré à la campagne de dépistage. Aussi, si les conditions sanitaires le nécessitent en septembre 2021, il lui demande si le Gouvernement envisage que le déploiement des tests soit davantage ciblé, ce qui permettrait notamment de limiter les coûts.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40223

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5675

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)